



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Information et communication

de l'Université des Antilles
et de la Guyane - UAG

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Etablissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150009150

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Martinique

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La formation est l'une des mentions du domaine SHS qui comprend aussi celles d'*Histoire* et de *Géographie*. Après un premier semestre en tronc commun, permettant des réorientations entre les mentions, le cursus se spécialise en information-communication. Les grandes lignes d'enseignement sont : théories de la communication, outils de la sémiotique, analyse des documents écrits, audiovisuels ou des écrits d'écran ; maîtrise des dispositifs de production et circulation des documents pour les services de communication et de documentation. La formation se structure selon un parcours recherche ou selon un parcours plus professionnalisant, même si beaucoup d'éléments restent communs aux deux parcours. La formation vise idéalement à offrir les capacités à diriger un service de communication, à travailler dans les médias et les services de documentation ou à poursuivre en recherche au niveau doctoral, en apportant une série de connaissances spécifiques de la zone Caraïbe.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est portée par une équipe (trop) restreinte qui semble faire preuve de beaucoup d'énergie pour compenser ce qui apparaît comme un manque de personnel titulaire, singulièrement en information-communication.



La formation pluridisciplinaire attire les étudiants en première année de master (M1) de façon satisfaisante. La prise en compte des recommandations AERES est réelle, mais elle est limitée par des contraintes structurelles lourdes (insularité, éloignement de la métropole, chômage endémique). Cependant des efforts remarquables sont entrepris pour bien intégrer les spécificités de l'environnement géographique et géopolitique dans les cursus. Le pari qui consiste à tenir ensemble un parcours recherche structurant et des déploiements professionnalisants en complément, ne semble pas totalement gagné. Ainsi, pour une formation qui affiche comme « parcours » et donc comme débouché, le journalisme, les éléments professionnels apportés dans le cursus sont très insuffisants, de même que l'intervention de professionnels. À cet égard, la définition des compétences obtenues à l'issue du cursus reste à affiner, de même que le ciblage rigoureux et lucide des débouchés réels. Tous les moyens d'une formation totalement professionnalisante ne sont pas mobilisés, mais il faut dire que la formation habilitée par le Ministère est un master recherche, ce qui ne correspond pas à la demande initiale d'un master professionnel. On constate aussi une disparité entre le M1 et le niveau de la seconde année de master (M2), avec à ce niveau, des taux de réussite au diplôme peu soutenus et une difficulté d'attractivité à laquelle le dossier n'apporte pas de réponse claire.

- Points forts :
 - Bonne attractivité auprès des étudiants en M1.
 - Mutualisation des cours en M1 satisfaisante et réelle interdisciplinarité.
 - Bonne intégration de la problématique régionale spécifique.

 - Points faibles :
 - Un encadrement déficitaire en enseignants-chercheurs titulaires de la discipline.
 - Pas de suivi professionnel des diplômés.
 - Des débouchés professionnels régionalement faibles ou déjà saturés qui appellent à une réflexion sur le bon ciblage des débouchés auxquels préparer.
 - En M2, des effectifs restreints et tendanciellement plutôt en baisse avec un taux de réussite qui n'est pas optimal. Mais il faut aussi rappeler que les Sciences de l'information et de la communication ne sont représentées qu'à partir du niveau L3.
 - Le flou dans la définition des compétences attendues.
 - L'articulation entre enseignements théoriques et pratiques n'est pas assez claire.

 - Recommandations pour l'établissement :
- Il faudrait :
- assurer un meilleur encadrement par des titulaires dans la discipline ;
 - établir une méthodologie efficace de suivi des anciens diplômés au niveau de l'établissement ;
 - ne pas survendre des débouchés qui ne semblent pas exister ;
 - clarifier le positionnement recherche/professionnalisation ;
 - améliorer autant que possible l'attractivité du cursus et le taux de réussite en M2 ;
 - mettre en place des partenariats avec supports de cours à distance.



Observations de l'établissement

Présidence

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 12 septembre 2014

Nos réf. :

UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1421

Monsieur le Président,

L'établissement ne formule pas d'observation concernant le rapport provisoire reçu pour le **master mention « information et communication » (dossier : MA-S3MA150009150)**.

Je n'émetts donc pas d'objection à une publication en l'état de ce rapport.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la présidente de l'université des
Antilles et de la Guyane et par délégation de signature,



Le Directeur de cabinet,
Jacky NARAYANINSAMY

Corinne BIENCÉ-CASTER

